



LE CONTRAT DE CONDUITE

PARENTS/ENFANTS

Sur la route, chaque détail compte. Chaque détail peut tuer.

Je soussigné(e),, m'engage auprès de mes parents, une fois le BSR (Brevet de Sécurité Routière) en poche, à respecter les 5 points détaillés ci-dessous. Cet engagement est la condition indispensable pour obtenir et conserver le droit de conduire un cyclomoteur. Par cet engagement, je prouve que je suis un conducteur responsable, capable de garantir ma sécurité et celle des autres.

Je soussigné(e),, m'engage auprès de mon enfant, une fois qu'il aura le BSR (Brevet de Sécurité Routière) en poche, à l'aider à respecter le présent contrat. Je m'engage par là même à accompagner mon enfant dans l'apprentissage de ces règles de sécurité élémentaires. Par cet engagement, je prouve que je suis un parent responsable, concerné par la sécurité de mon enfant et celle des autres.

SIGNATURE DU JEUNE CONDUCTEUR :

SIGNATURE DES PARENTS :

LES 5 POINTS NON NÉGOCIABLES



JE PORTERAI TOUJOURS MON ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Je m'engage à acheter un casque neuf et homologué aux normes européennes, à le porter correctement et bien attaché lors de chaque déplacement et à le remplacer après tout choc consécutif à une chute (un choc, même invisible à l'œil nu, peut lui ôter une grande part de sa fonction protectrice). Je m'engage également à porter des gants, un blouson (au minimum des manches longues) et des chaussures me protégeant les chevilles. Je ne plaisante pas avec ma sécurité et j'ai conscience que mon équipement peut me sauver la vie.

La conduite, c'est du sérieux.



JE NE TRAFIQUERAI PAS MON CYCLOMOTEUR

Un cyclomoteur trafiqué ne répond pas aux exigences des normes de sécurité. Plus il est trafiqué et plus les risques d'accident et ses conséquences sont grands. Ces pratiques accroissent dangereusement sa vitesse et je n'ai encore acquis ni l'expérience, ni la maîtrise pour le contrôler à pareille vitesse. Parce que je suis un conducteur responsable et conscient que mon cyclomoteur n'est pas un jouet, je certifie que je ne le modifierai d'aucune manière afin d'en accroître sa vitesse de pointe. **La conduite, c'est du sérieux.**



J'ENTRETIENDRAI RÉGULIÈREMENT MON CYCLOMOTEUR

Un véhicule mal entretenu multiplie les risques de défaillances et donc d'accidents. C'est pourquoi, je m'engage à contrôler régulièrement les différents points de sécurité suivants : freins, pneus (état et pression), bon fonctionnement de l'éclairage et des clignotants, niveau d'huile, avertisseur sonore et à faire effectuer si nécessaire les réparations par un professionnel. Enfin, je m'engage à ne pas supprimer d'éléments de sécurité par choix esthétique (retroviseurs notamment). **La conduite, c'est du sérieux.**



J'ASSURERAI LA SÉCURITÉ DE MON PASSAGER

Je m'engage à ne transporter un passager que si mon cyclomoteur est homologué et équipé à cet effet. J'attendrai d'avoir acquis une maîtrise suffisante de mon cyclomoteur et exigerai que mon passager soit équipé correctement : un casque, des gants, un blouson (au minimum des manches longues) et des chaussures protégeant les chevilles. Je suis responsable : sa sécurité et sa vie dépendent de ma conduite.

La conduite, c'est du sérieux.



J'AURAI UNE CONDUITE SÛRE ET RESPONSABLE

Bien que je me sois engagé(e) à respecter l'ensemble des points précédents, je ne suis pas à l'abri d'un accident. Conscient(e) que la conduite d'un deux-roues reste une pratique risquée, je certifie donc que je ne prendrai pas de risques et aurai une conduite respectueuse du code de la route (vitesse, signalisation, distances de sécurité), responsable (pas de consommation d'alcool ou de cannabis) et courtoise. De plus, je m'engage à ne pas prêter mon cyclo.

La conduite, c'est du sérieux.

